Amedia PARTNERS

Experts en création de sociétés et
optimisation fiscale internationale depuis 1991

Ile Maurice

www.amedia-offshore.com

www.fiduciaire-suisse.com

© Amedia Partners, tous droits de reproductions réservés.
Dernières mises à jour en Mai 2012

PRÉSENTATION

L'île Maurice est une juridiction particulièrement accueillante pour les investisseurs et les entrepreneurs grâce à sa politique fiscale attrayante.

Situé dans l'Océan Indien à environ 800 km de la côté Est de Madagascar, cette ancienne Colonie Britannique est un véritable vivier culturel dû à sa grande mixité ethnique et son système juridique hybride basé sur le Common Law Anglais et le Droit Civil Français.

Tout comme pour la majorité des juridictions offshore, les principaux secteurs économiques de l'Île Maurice sont le tourisme, les services financiers et bancaires offshore et l'agriculture.

CRÉATION DE SOCIÉTÉ

Les démarches de création de sociétés GBCII à l'Île Maurice sont simples et rapides (GBCII: Statut juridique le plus fréquemment utilisé par les investisseurs étrangers - Il s'agit d'entités possédant une licence globale d'affaires, exemptées d'imposition, semblables à une SARL).

- **Pas de contrainte** en ce qui concerne **le nombre d'Actionnaires**, leur résidence ou nationalité. Un seul actionnaire peut être suffisant, Il est cependant nécessaire d'avoir au **minimum un Directeur**.
- Il n'y a **pas de capital minimum requis** et il n'est d'ailleurs pas obligatoire de le « bloquer » sur un compte bancaire.
- **Les sociétés sont adaptées à tout type d'activité légale** et les activités liées à la finance, aux jeux en ligne, banques ou aux assurances sont possibles sous réserve d'obtention d'une licence. Une société peut aussi exercer plusieurs activités.
- L'activité de la société doit impérativement se tenir à l'étranger.
- **Les sociétés peuvent être gérées depuis un autre pays**. Par exemple toutes les réunions officielles des Actionnaires et Gérants peuvent être tenues à l'étranger.

FISCALITÉ

Le Gouvernement a décidé de mettre en place différentes mesures afin de lutter au maximum contre l'évasion et la fraude fiscales. C'est pourquoi plusieurs **conventions internationales ont été signées (avec 33 pays) ainsi qu'un accord d'échanges d'informations avec les USA.**

- Une société incorporée à l'Île Maurice **ne paie aucun impôt ou taxe sur les bénéfices**, ni sur les **dividendes ou sur les plus values réalisées**. Elle doit simplement s'acquitter d'une taxe fixe annuelle de quelques centaines d'euros..
- De même, les sociétés **n'ont pas l'obligation de tenir une comptabilité mais la déclaration annuelle est à présenter aux autorités**.
- Il n'y a **aucun droit de succession sur la transmission des actions**, en cas de décès de l'un des actionnaires de la société non résidente..
- **La discrétion:** les Actionnaires et/ou Directeurs qui créent une société sont inscrits au Registre local mais leurs informations ne sont pas publiées.
- L'Île Maurice pratique également le **secret bancaire et une totale confidentialité et sécurité juridique.**

FICHE PAYS RÉSUMÉE

CARACTÉRISTIQUES PAYS	
Localisation géographique	Océan Indien
Régime politique	Régime Parlementaire
Population	1.281.214 hab. (2010)
Langue	Anglais, Français, Créole
Monnaie	Roupie Mauricienne (MUR)
Zone horaire	GMT+4

CARACTÉRISTIQUES CRÉATION SOCIÉTÉ	
Type de société	Global Business Company 2 (GBC2)
Capital versé requis	Pas de capital minimum exigé
Système juridique	Common Law + Droit Civil
Nombre de Directeurs/ Actionnaires	Au minimum, 1 Directeur / 1 Actionnaire
Anonymat et confidentialité (Service de Nominee)	Les noms des Directeurs et Actionnaires apparaissent dans le Registre du Commerce mais ne sont pas publiés.
Service de Secretary	Non
Impôts sur les sociétés	**0%**
Impôts sur la fortune	**0%**
TVA	**0%**
Frais gouvernementaux	**135 USD**
Exigences comptables	Pas d'obligation de tenue de la comptabilité ni de remise de rapports annuels
Actions au porteur	Non autorisées
Contrôle des changes - non résidents	Non

N'hésitez pas à contacter un de nos conseillers à Londres, Genève ou Barcelone pour de plus amples informations.

Présente sur place depuis des années, Amedia est votre partenaire idéal pour le rachat d'une société préconstituée ou la création d'une nouvelle Offshore aux BVI. Nous vous proposons aussi une large gamme de services complémentaires à l'international (domiciliation commerciale, ouverture de compte bancaire, mise en place de système de paiement en ligne, ouverture de succursale…), via notre réseau de partenaires et nos filiales à Londres, Barcelone et Genève.

SUISSE

Fiduciaire Amedia S.A.
Boulevard Georges Favon 43
1204 | Geneva

Tel: +41 22 508 72 35
Fax: +41 22 518 13 40

FRANCE

Amedia Limited Paris
42 avenue Montaigne
75008 | Paris

Tel: +33 183 621 962
Fax: +33 184 164 978

ROYAUME UNI

Amedia Ltd
6 London Street
Paddington | W2 1HR

Tel: +44 203 445 0207
Fax: +44 203 445 0206

ESPAGNE

Amedia Partners S.L.
Paseo Juan de Borbón, 16-18
Entresuelo, 2a
08003 | Barcelona

Tel: +34 93 224 01 99
Fax: +34 93 221 93 29

HONG-KONG

Amedia Interconsult Ltd
46 Gloucester Road
Wan Chai | Hong Kong

Tel: +852 580 829 40
Fax: +852 580 823 79

CHYPRE

Amedia Chypre
Agiou Athanasiou Avenue 58
El Greco Building 2nd Floor
4102 | Limassol

Tel: +357 250 304 86
Fax: +357 250 305 53

BRESIL (SAO PAULO)

Amedia Latam SP
(Brasil Business Partners ltda.)
Avenida Paulista 1079, Sala 690
SP 01311-200 | São Paulo

Tel: +55 113 042 1252
Fax: +55 113 230 1296

BRESIL (Rio)

Amedia Latam Rio
(Bresil Asistance ltda.)
Rua Dom Gerardo 63, sala 1209
20090-030 - Centro | Rio de Janeiro

Tel: +55 113 042 1252
Fax: +55 113 230 1296

Amedia PARTNERS

Experts en création de sociétés et
optimisation fiscale internationale depuis 1991

© Amedia Partners, tous droits de reproductions réservés.
Dernières mises à jour en Mai 2012

www.amedia-offshore.com

www.fiduciaire-suisse.com